















## **PRÉPARATION DE LA BOUILLIE, TRAITEMENT DES EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENT**

Agiter le bidon avant l'emploi. Remplir la cuve à 1/2 d'eau. Ajouter le produit, mélanger et compléter le volume de la cuve. L'emballage de ce produit, soigneusement vidé, doit être rincé à l'eau suivant un système manuel (3 agitations successives) ou par un système de nettoyage à l'eau sous pression placé sur le pulvérisateur. Les eaux de ce nettoyage devront être versées dans la cuve de pulvérisation. L'emballage ainsi rincé devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet.

Diluer les surplus de traitement au moins 10 fois et pulvériser ceux-ci sur la parcelle déjà traitée suivant les prescriptions d'emploi. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou l'emballage vide. L'emballage ne peut en aucun cas être réutilisé à d'autres fins. De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à préparer ou la quantité à appliquer, en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare

## **MESURES POUR EVITER LA POLLUTION DES EAUX SOUTERRAINES ET DE SURFACE**

- SP1: ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme et des routes.
- SPe3: pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface. Voir les instructions spécifiques à la culture sous la rubrique 'Usage et doses d'emploi'.
- En plus des zones tampons mentionnées sur l'étiquette, des zones tampons régionales sont également d'application. Respectez toujours la zone tampon la plus large.
- Réduction de la dérive: éviter la dérive sur la végétation, les plans et les cours d'eau par l'utilisation d'un équipement de pulvérisation approprié et en ajustant la quantité d'eau et la vitesse. Pulvériser en l'absence de vent et avec une pression adaptée conformément aux recommandations spécifiques pour les buses antidérive.
- Parcelles sensibles à l'érosion: il est recommandé de mettre en place des mesures adaptées sur les parcelles sensibles à l'érosion afin d'empêcher le ruissellement vers les eaux de surface.

## **MESURES DE PRECAUTION**

- Respecter les précautions habituellement prises lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Toujours porter un vêtement de protection de base couvrant bras et jambes (si aucun vêtement de protection spécifique n'est requis), des gants résistant aux produits chimiques et des chaussures ou des bottes imperméables lors de la manipulation et de l'application des produits phytopharmaceutiques.



- Conserver le produit sous clé dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit frais et sec, spécialement prévu à cet effet et à l'abri du gel.

## INDICATIONS CONCERNANT LES PREMIERS SECOURS

### Premiers soins

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### EN CAS D'INGESTION:

Rincer la bouche. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.

#### EN CAS D'INHALATION:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin en cas de malaise.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Pour des informations complémentaires, contacter le Centre Antipoisons 070/245.245.

## GARANTIE

Chaque fabrication est contrôlée en laboratoire, et ne sont livrés dans le commerce que les produits de qualité irréprochable. Nous sommes cependant dans l'impossibilité de vérifier l'application de nos produits qui est faite par l'acheteur, et nous ne pouvons pas donner de garantie à l'acheteur; nous déclinons par conséquent toute responsabilité quant au résultat insuffisant et aux dégâts pouvant être occasionnés à des personnes, des animaux, des plantes ou des appareils, sauf lorsqu'il est clairement établi que la cause du dégât est exclusivement due à un défaut du produit. L'acheteur supporte seul tous les risques inhérents à l'emploi des produits étant donné qu'il décide seul des modalités spéciales d'emploi.

## Velum® Prime

### Gevarenaanduiding

H411 Giftig voor in het water levende organismen, met langdurige gevolgen.

### Veiligheidsaanbeveling

P391 Gelekte/gemorste stof opruimen.

### Aanvullende informatie

EUH208 Bevat 1,2-benzisothiazool-3(2H)-on en een mengsel van 5-chloor-2-methyl-2H-isothiazool-3-on en 2-methyl-2H-isothiazool-3-on (3:1). Kan een allergische reactie veroorzaken.  
EUH401 Volg de gebruiksaanwijzing om gevaar voor de menselijke gezondheid en het milieu te voorkomen.

### Mention de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseil de prudence

P391 Recueillir le produit répandu.

### Information supplémentaire

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one(3:1).  
Peut produire une réaction allergique.  
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Gefahrenhinweise

H411 Giftig für Wasserorganismen, mit langfristiger Wirkung.

### Sicherheitshinweise

P391 Verschüttete Mengen aufnehmen.

### Ergänzende Informationen

EUH208 Enthält 1,2-benzisothiazool-3(2H)-on und eine Mischung aus 5-chloor-2-methyl-2H-isothiazool-3-on und 2-methyl-2H-isothiazool-3-on (3:1). Kann allergische Reaktionen hervorrufen.  
EUH401 Zur Vermeidung von Risiken für Mensch und Umwelt die Gebrauchsanleitung einhalten.



## Werkingswijze / Mode d'action:

GROUP	7	NEMATICIDE
-------	---	------------

Tel. Antifocentrum/Centre Antipoisons: 070/245.245

UFI: JPW1-X0FX-G00Y-J527

Velum® Prime -  
Trademark of Bayer Group

Lotnummer/Numéro de lot :  
Zie op de verpakking/  
Voir sur l'emballage

Label version: 06/2022

© Copyright Bayer CropScience



BE86234238E

Toelatingshouder/  
Détenant de l'autorisation:

Bayer CropScience SA-NV  
Jan Mommaertslaan 14  
1831 Diegem (Machelen)  
Tel. 02/535 63 11  
www.cropscience.bayer.be

Bayer